

à l'OTAN une quote-part de 600 millions et que nous allions envoyer des éléments de brigade et 12 escadrilles. Toutefois, il m'a déplu de l'entendre prononcer le mot infrastructure. J'estime que nous devrions pouvoir parler de ces choses sans avoir recours à des termes que la plupart des gens ne peuvent comprendre. Moi-même je ne suis pas très sûr du sens de ce mot. Comme me l'a dit le député de Medicine-Hat (M. Wylie), je crois que la majorité des habitants du Canada n'ont pas la moindre notion de ce que cela veut dire. Ne pourrions-nous débattre ces problèmes, sans faire appel à ces horribles mots?

Le ministre a également fait mention de nos propres forces et j'y viendrai en temps utile. Hier, le député de Nanaïmo (M. Pearkes) a tracé les grandes lignes de la position générale de son parti, quant à la défense. Je ne crois pas qu'il me faille aborder de nouveau ce problème; j'en viens à des questions particulières.

Comme l'indique le Livre blanc du 30 juin 1951, on compte que l'effectif des forces armées, à la fin de 1953 ou au commencement de 1954, sera de 115,000 hommes. Les effectifs mentionnés par le ministre ont trait à la fin de mars. L'effectif, au 31 mars 1951, il y a donc un an, était de 68,000 hommes. Au 31 mars 1952, il était de 95,300 hommes. Si l'on peut maintenir le rythme d'augmentation observé l'an dernier, il semble qu'on pourra atteindre l'objectif de 115,000 hommes. Le ministre a signalé qu'il en serait ainsi, mais que l'objectif serait atteint beaucoup plus tôt.

Cependant, il faut se rappeler qu'on a eu recours à une forme spéciale de recrutement pour lever la brigade destinée à servir en Europe; on a, en effet, eu recours aux unités de la réserve. En outre, ce genre de service attirait un grand nombre de jeunes gens. Je doute qu'on puisse de nouveau recourir au même expédient pour lever des hommes, c'est-à-dire les puiser dans les unités de la réserve.

Ce qui m'inquiète, c'est la proportion des pertes. Le 7 mars j'ai reçu un dossier indiquant le nombre total des engagements et le nombre total des licenciements, sous les rubriques "augmentation" et "diminution", y compris les désertions, les morts et le reste. Ce document révélait que, l'an dernier, les augmentations ou les engagements se sont établis à 41,757 dans les trois services, tandis que les diminutions se sont élevées à 15,279. La proportion des pertes est donc de 36.5 p. 100, ce qui me paraît très considérable. A mon sens, on devrait prendre des mesures en vue de réduire cette proportion de pertes.

[M. Harkness.]

Ce que je veux faire valoir particulièrement, c'est que les frais d'engagement par homme varient entre \$200 et \$300.

L'hon. M. Claxton: Ils sont de \$85, je crois.

M. Harkness: Les comptes publics révèlent qu'en 1948-1949 les seuls frais de publicité s'élevaient à plus de \$85; en 1949-1950 ils étaient de \$116.10 par homme et en 1950-1951 de \$125 par recrue. Ces frais augmentent rapidement chaque année et j'imagine que cette année ils seront probablement beaucoup plus élevés. Il y a, en outre, les frais représentés par la main-d'œuvre employée dans l'armée, la location des bureaux et tout ce genre de choses. Il y a également les examens médicaux, les équipements etc.. Je pense que pour chaque engagé les dépenses varient de \$200 à \$300.

Moins les engagés restent de temps dans l'armée, plus élevés sont les frais généraux. Les frais d'instruction et d'entretien se montent pour chaque homme à plusieurs milliers de dollars par année. Le ministre nous a dit en 1950,—je peux citer ce qu'il a dit si c'est nécessaire,—qu'au cours de l'année précédente il en avait coûté \$2,600 par homme simplement pour la solde, la nourriture, le logement et autres choses du même genre. Ce montant ne comprenait ni les frais de son instruction ni les autres frais de cette nature. Si l'on tient compte de l'inflation, on aboutit à un total de plusieurs milliers de dollars par an comme frais d'entretien et de logement d'un seul militaire.

Il est évident que si l'on change fréquemment les hommes les frais quotidiens imputables à chacun seront plus élevés. Plus on gardera les hommes longtemps, moins il en coûtera pour les engagements dans l'armée. Lorsque le personnel d'une unité change souvent, l'unité perd en efficacité. Il faut que les soldats restent longtemps dans une unité pour se connaître et pour être en mesure de travailler efficacement ensemble. Le ministère devrait se préoccuper de ces pertes et tout mettre en œuvre pour les réduire.

Les dépenses prévues, cette année, au titre de la défense dépassent un peu 2 milliards; c'est une très grosse somme. L'importance même de cette somme peut nous induire en erreur quant à l'effort de défense que nous accomplissons et à nos réalisations concrètes. Une erreur assez répandue consiste à croire que l'argent affecté à la défense par un pays représente l'effort qu'accomplit ce pays; ce n'est pas toujours vrai. Si l'argent n'est plus employé sagement et de façon à éviter tout gaspillage, il est possible de dépenser de fortes sommes sans pour autant doter le pays